

Pichegru, Général en chef de l'armée du Nord, en l'an II et en l'an III, ensuite Député au Corps Législatif. Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761.

Numéro d'inventaire : 1979.26890

Auteur(s) : Jean Duplessi-Bertaux
Levachez

Type de document : image imprimée

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798 (vers)

Description : gravure en taille-douce : eau-forte et pointillé cuvette rognée, traces de cuvette bord inférieur des rousseurs ruban adhésif au dos de la feuille, traces de colle bord supérieur

Mesures : hauteur : 440 mm ; largeur : 273 mm

Notes : Portrait en buste de face, visage de 3/4 g. de Pichegru, général en chef de l'armée du Nord, en l'an II et en l'an III, ensuite député au Corps Législatif- Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761. Le médaillon est placé au-dessus du bas-relief représentant "Les troupes françaises entrant dans la Hollande." Il s'agit d'une réduction modifiée du 111e Tableau Historique représentant la prise des Pays-Bas et de la Hollande en 1794/1795. Les bas-reliefs accompagnant les portraits font suite aux "Tableaux historiques de la Révolution française". au-dessous des gravures, figure un texte résumant l'histoire de la vie publique et privée du personnage. au-dessous du médaillon, à dr. : "Levachez sculpsit" au-dessous du tr. c. : " "Duplessis Bertaux inv. & del. - L'An 10 de la Répub. - Duplessis Bertaux aqua forti". Les Levachez sont graveurs au pointillé et marchands d'estampes en taille douce. Duplessi-Bertaux (Jean) : dessinateur et graveur à l'eau-forte (1747-1820) IFF. P. 265. Mention de la gravure, p. 336

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Mention d'illustration
ill.



**PICHEGRU, GÉNÉRAL EN CHEF
DE L'ARMÉE DU NORD, EN L'AN II ET EN L'AN III,
ENSUITE DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF,
Né à Arbois, Département du Jura, le 16 février 1761.**

Parmi les généraux qui ont porté si loin la gloire de nos armes, Pichegru est, sans contredit, un de ceux qui ont acquis le plus de célébrité. La postérité ne pourra se lasser d'admirer cette belle campagne du Nord, en l'an 2 et en l'an 3, où, après avoir totalement expulsé l'ennemi du territoire Français, nous avons pris les Pays-Bas et conquis la Hollande. Comment retrouver toutes les batailles mémorables qui furent livrées et dont nous dûmes le succès aux savantes dispositions de ce général? Nous nous bornerons à rappeler ici la victoire de Moncon, si singulière et si longtemps disputée, celle de Turcoina, où l'ennemi perdit ses meilleurs troupes et presque toute son artillerie; celle de Lent-à-Chaux, suivie de la prise d'Ypres, celle de Longuenatque, de Rousselaire et d'Engèle, où nos troupes combattirent en bataille rangée; le passage de la Meuse, et les deux célèbres victoires sur la glace; la prise de Menin, Courtrai, Ostende, l'Écluse, Nieuport, Nimègue et Bois-le-Duc, qui fit de ce général un héros de trois semaines, tandis que cette place avait coûté un an au prince d'Orange; enfin, la reddition de Gronde, Hondsden, d'Alrecht, d'Amersfort, de Geertruydenberg, Goozan, Oudrecht, Amsterdam, et l'incursion de toutes les Provinces-Nées que Louis XIV avait inutilement tenté de conquérir.

Le 12, germinal an 3, la convention nationale, après avoir déclaré Paris en état de siège, lui conféra le commandement général de la force armée, pendant la durée du péril. Nommé en l'an 3 au corps législatif, le Directoire accablé publia contre lui diverses pièces trouvées la plupart dans le portefeuille de M. d'Antraignes à Venise et dans les papiers du général autrichien Klyglus; on y remarquoit surtout ce passage: « Je ne veux rien faire de partial, dit-il à Fauche, agent du prince de Condé, envoyé auprès de lui à Albrecht; il faut en finir; la France ne peut exister en république; il lui faut un roi, il lui faut Louis XVIII; mais il ne faut commencer la contre-révolution que lorsqu'on sera sûr de l'opérer sûrement et promptement. Voilà quelle est ma devise... Le 18, fructidor, il fut arrêté, condamné à la déportation, et porté ensuite sur la liste des émigrés après avoir quitté le lieu assigné pour son exil. — Rentré en France sous le Consulat; et impliqué dans l'affaire de Georges Cadoudal, il s'étrangla dans sa prison pendant l'instruction de la procédure. D'autres ont pensé que sa mort ne fut pas volontaire.

* Les troupes françaises entrant dans la Hollande.

